



## Incendie maison expert d'assuré ?

-----  
Par Timo46

Je viens vers vous car je traverse une situation assez compliquée. J'ai récemment eu un incendie dans ma maison et, à ce stade, l'assurance refuse de me rembourser. L'expert mandaté par l'assurance est passé, mais honnêtement, j'ai l'impression qu'il minimise fortement les dégâts et cherche surtout des raisons pour limiter, voire annuler, l'indemnisation.

Je commence à me demander s'il ne serait pas judicieux de faire appel à un expert d'assuré spécialisé en incendie (indépendant de l'assurance comme <https://macabies-associes.fr/expert-dassure-incendie/>).

D'après ce que j'ai compris, son rôle serait de :

- ? défendre les intérêts de l'assuré (donc les miens),
- ? réévaluer les dommages réels,
- ? contester le rapport de l'expert de l'assurance si nécessaire,
- ? m'aider à constituer un dossier solide pour la négociation ou un éventuel recours.

Évidemment, cela représente un coût, et avant de me lancer, j'aimerais avoir des retours d'expérience.

Est-ce que certains d'entre vous ont déjà fait appel à un expert d'assuré après un incendie ?

Est-ce que ça vaut vraiment le coup quand l'assurance fait bloc ?

Y a-t-il des pièges ou des points à vérifier avant d'en choisir un ?

Merci d'avance pour vos conseils et retours, la situation est assez stressante et je préfère avancer de manière réfléchie

-----  
Par chaber

Bonjour

Relisez votre contrat pour vérifier si vous avez une garantie Honoraires d'expert. Si oui votre assureur prendra en charge 50%

un expert d'assuré est nécessaire pour votre sinistre. Quel est le motif invoqué par votre assureur pour refuser une indemnisation?

Ne faites rien avant cette intervention

-----  
Par Henriri

Hello !

Vous dites que l'expert est passé et que vous avez l'impression qu'il minimise les dégâts... Avez-vous reçu son rapport ? Et (idem Chaber) sur quelle base pensez-vous que votre assureur voudrait refuser de vous indemniser ?

A+

-----  
Par Timo46

J'ai déjà eu une mauvaise expérience liée à une fuite, donc je vais attendre le rapport. Cependant, je suis presque certain que certains éléments ne seront pas pris en compte.

-----  
Par Henriri

(suite)

Oui il faut attendre le rapport. Mais sachez (expérience d'un proche) qu'il y a tout de même moyen d'argumenter des éléments dans un tel rapport avec son auteur et d'obtenir ainsi quelques améliorations.

PS : quel est l'argument(s) de votre assureur pour refuser la prise en charge des dégâts de votre incendie ?

A+

-----  
Par Timo46

Il ne refuse jamais totalement, mais il explique que certains éléments ne sont pas pris en compte ou il réduit le montant du remboursement. Par exemple, lors des tempêtes, rien ne m'avait été remboursé pour l'extérieur, car ce n'était pas prévu dans le contrat. On ne le sait pas forcément, et c'est à nous de penser à tout? ce n'est vraiment pas évident.

-----  
Par chaber

Par exemple, lors des tempêtes, rien ne m'avait été remboursé pour l'extérieur, car ce n'était pas prévu dans le contrat  
Peu d'assurés lisent le contrat et ses exclusions.

Vous ne répondez pas à la question d'Henriri; Avez-vous copie du rapport d'expert?

Si oui que propose votre assureur?

-----  
Par Henriri

Hello !

Timo, c'est tout à fait normal que l'expert ou l'assurance s'en tienne au contrat que vous avez pris ! Tout contrat (d'assurance ou autre) définit ce que deux parties ont convenu. Par exemple si vous aviez un contrat d'assurance ne couvrant pas les dommages extérieurs dans telle circonstance, alors il ne faut pas s'étonner que l'assurance ne les prenne pas en charge... De même si un contrat d'assurance prévoyant de tenir compte de sa vétusté pour couvrir tel équipement alors il ne faut pas s'étonner qu'elle "minimise" son dédommagement.

En clair : on n'est jamais assuré "dans l'absolu", on n'est seulement assuré contre quoi et comme on a convenu de l'être. C'est pour cela que le contrat qu'on a signé (et lu attentivement en posant des questions pour se faire expliquer certains "détails" ?) fait forcément et limitativement foi le jour où il y en a besoin...

A+